

Vers l'institutionnalisation des pratiques de la RSE en Algérie

Towards the institutionalization of CSR practices in Algeria

Dr.Djemai Sabrina¹

Université de Bejaia-Algerie
sabrina.djemai@univ-bejaia.dz

Dr.Abedou abderrahmane

Centre de recherche en économie appliquée pour
le développement, (Cread)- Algérie
a.abedou@cread.edu.dz

Received: 20 /11/2018

Published: 03/03/2020

Abstract

CSR is one of the regulatory mechanisms of the international market. On the one hand, because of its regulatory function, it is involved in the development of a global strategy at the global level, on the other hand, it is a powerful tool for economic pressure and social influence on companies ". The purpose of this article is to analyze the problem of institutionalization of CSR practices in Algeria. In response to this research question, we will present the process of institutionalizing CSR practices in Algeria. In order to disseminate such practices in organizations that have been developed RS-MENA program, including Algeria for the implementation of the ISO26000 standard. International standardization is a central hypothesis of research to institutionalize CSR.

Keywords: CSR, ISO 26000, RS-MENA, Algeria

1. INTRODUCTION

L'importance majeure de thème sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE, ci après) est qu'il constitue l'un des sujets phares de la recherche en sciences de gestion en ce début de troisième millénaire et un thème fédérateur pour humaniser la mondialisation. La RSE, sous ce nom ou un autre (développement durable, citoyenneté des entreprises, éthique des affaires) est défini comme une obligation dans toute société qui entend préserver ses fondements moraux. Afin d'aider les entreprises à mettre en place la RSE, une multitude d'outils dits de RSE (chartes d'entreprises, codes de conduite, labels, normes, etc.) ont proliféré. L'importance croissante de la RSE va de pair avec l'importance croissante qu'ont les entreprises dans la vie économique et sociale.

La RSE fait maintenant partie des préoccupations majeures des entreprises, de plus en plus d'entreprises mondialisées développent des pratiques RSE et publie des rapports consacrés au développement durable. Par exemple, au Canada près de 80% des entreprises cotées à la bourse de Toronto publient des rapports sur leurs initiatives en matière de la RSE, reflétant ainsi une tendance orientée vers l'utilisation de méthodes d'exploitation durables sur le plan social, économique et environnemental pour satisfaire les besoins et les attentes des parties prenantes. En France, selon l'enquête de 2012 menée par l'INSEE, 64 % des sociétés de 50 salariés ou plus ont entendu parler de la RSE et 52 % sont plus particulièrement impliquées dans cette démarche (Émilie Ernst, Yolande Honoré-Rougé, 2012.p.2). Les entreprises explicitent leur engagement dans la RSE que ce soit dans une logique volontaire ou de façon contrainte par la réglementation comme par exemple l'article 225 de la loi Grenelle 2 sur l'obligation de reporting environnemental et social des entreprises (Dimbi Ramonjy, François Petit, Philippe Schäfer, 2013, p.55-68).

1- Corresponding author :Djemai sabrina, Sabrina.djemai@univ-bejaia.dz.

Cette grande diffusion des pratiques de la RSE depuis un certain nombre d'années est encouragée par les institutions internationales à l'instar l'organisation internationale de normalisation (ISO) qui fournissent des efforts pour leurs diffusions, notamment par l'élaboration d'un instrument de régulation de la responsabilité sociale dans les organisations, en l'occurrence la norme ISO 26000 (Laure LAVORATA, Marc DUPUIS, 2010, p.5). Cette norme vise à "formaliser l'enjeu de la responsabilité sociétale d'une façon adaptable à tous les types d'organisations, entreprises, collectivités, associations, sans limites de taille ou d'activité". Elle constitue également un des mécanismes de régulation du marché international. Et ce, d'une part, du fait de sa fonction régulatrice, elle intervient dans l'élaboration d'une stratégie globale au niveau mondial, d'autre part, elle est un outil performant de pression économique et d'influence sociale sur les entreprises.

Afin de s'inscrire dans une démarche de RSE étant plus proches des pratiques définies par la norme ISO26000, la conformité aux standards internationaux de management est un passage obligatoire à emprunter pour suivre la voie de la RSE. Par rapport à leur système de management les entreprises leaders dans leurs branches, celles qui ont adhéré volontairement à la certification, celles qui projettent d'aller vers le marché international, et qui ont un système de management conforme aux standards internationaux, sont mieux disposées à répondre à la pression institutionnelle qui pèse sur elles et d'adopter la norme ISO26000.

Avec les grandes orientations de l'Algérie en matière de développement durable. Les entreprises algériennes n'ont plus le choix quant à modifier certaines de leurs pratiques et les conditions d'exercices de leurs activités, voir même, les abandonner définitivement. La pression concurrentielle tend à s'accroître de plus en plus, le changement est sans doute une réalité avec laquelle les entreprises doivent composer.

Malgré retard marqué par la RSE en Algérie par rapport à l'élan enregistré dans les autres pays, aucune preuve ne peut être avancée, par rapport à la faiblesse notable de la présence de la RSE en Algérie, et que les entreprises algériennes sont irresponsables (Hamidi Youcef, Khelfaoui Mounia, 2012, p.23). Nous constatons une prise en compte accrue de critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans les stratégies des entreprises. Les partenariats entre des entreprises et des acteurs de la société civile ou des pouvoirs publics sur des enjeux de la RSE (conditions de travail, égalité femme-homme, formation, prévention santé etc.) sont également plus fréquents². La RSE se développe progressivement mais inégalement selon les secteurs et la taille des entreprises. Aussi, on constate ces dernières années, plusieurs entreprises algériennes, toutes tailles confondues se sont engagées dans la refonte de leurs pratiques managériales. Ces entreprises ont choisi la voie de la conformité aux normes et standards internationaux de management. Cependant, choisir n'est peut-être pas le terme le plus approprié pour qualifier ce passage qui est sans doute dicté par les nouvelles conditions de marché dans un contexte de mondialisation accrue et de globalisation des marchés.

A travers cet article, nous présenterons l'état de la normalisation en Algérie et le processus d'institutionnalisation des pratiques RSE en Algérie, l'adoption de la norme ISO 26000 par les entreprises algériennes ainsi que les limites de la RSE en Algérie.

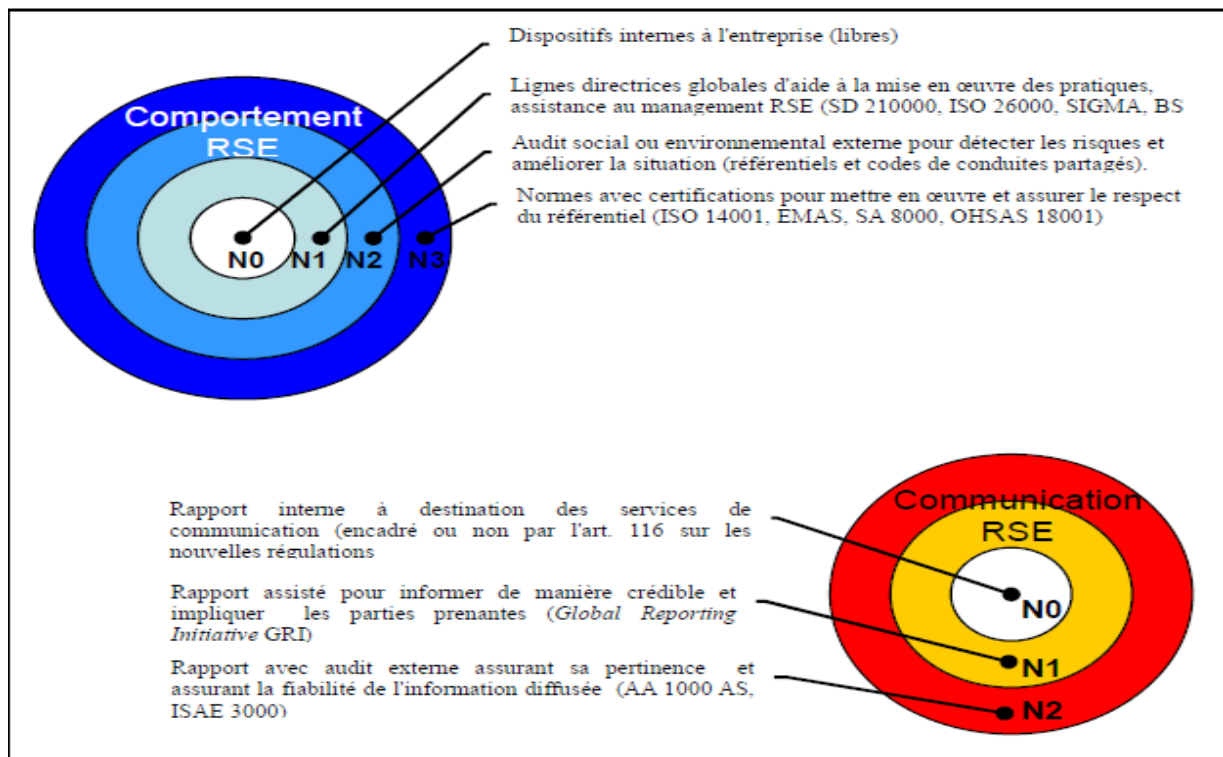
1.1. FONDEMENTS THÉORIQUES ET PRINCIPES GÉNÉRIQUES

1.1.1 LA NORMALISATION DES PRATIQUES DE LA RSE

Le capital normatif dans le domaine de la RSE est maintenant assez important tant au niveau national qu'international. Pour avoir une vision éclairée de la situation, il est important de faire une distinction entre les différents dispositifs qui n'ont pas les mêmes fonctions. Le Schéma 1 propose une représentation intuitive de ce capital normatif, en insistant sur les différents degrés de contraintes imposées par les initiatives existantes. Toutefois, il est nécessaire de distinguer deux types de normes: celles émanant d'organismes officiels de normalisation (comme EMAS) et celles

émanant d'initiatives privées (comme AA1000 et OHSAS), dont les initiateurs n'ont pas forcément les mêmes objectifs.

Schéma 1: La normalisation des pratiques de la RSE



Source: Vincent Helfrich (2008), La régulation des pratiques de RSE par les normes: Le cas de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale, 5^{ème} Congrès de l'ADERSE Transversalité de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise: L'entreprise à l'aune de ses responsabilités vis-à-vis de l'homme, de l'environnement et du profit. p.2

Nous distinguons d'après le schéma ci-dessus, les dispositifs d'encadrement des comportements (cible bleue) de ceux qui encadrent la communication (cible rouge) en matière de RSE. Le domaine de la communication autour de la RSE regroupe tous les outils normatifs qui guident et assistent l'entreprise dans son objectif de diffusion d'informations sur ses pratiques (reporting). À l'inverse, le domaine des comportements, agrège l'ensemble des outils normatifs pour l'encadrement des pratiques concrètes de RSE dans l'entreprise.

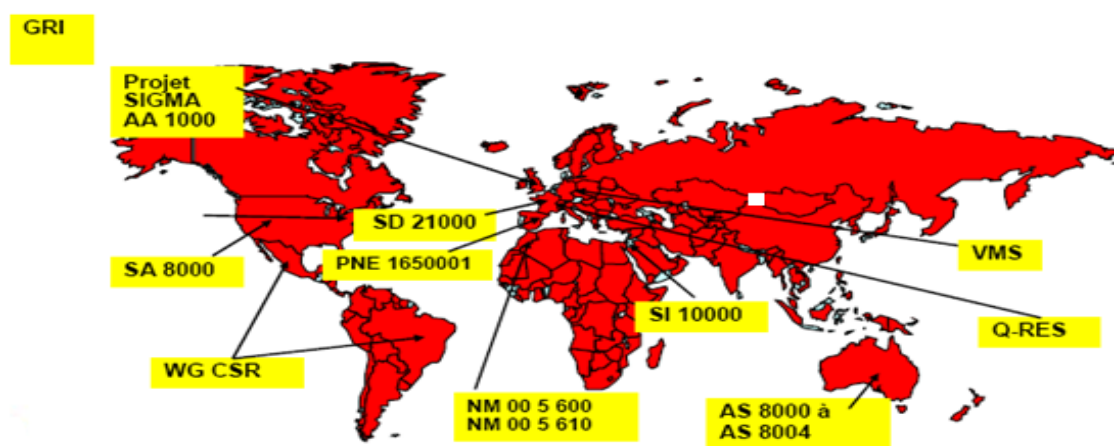
De plus, on constate l'existence de différents niveaux (nuances de rouge/bleu) d'encadrements normatifs (aucun, assistance, assurance) dans chaque domaine. Ces niveaux traduisent aussi les degrés de standardisation et de diffusion de pratiques RSE. En effet, le niveau N0 sur les deux cibles traduit des initiatives propres à l'entreprise qui restent souvent internes et qui peuvent être totalement inadaptées aux exigences communément admises. À l'inverse, le niveau N3 (pour le comportement) ou N2 (pour la communication) traduisent des initiatives très standardisées, reconnues au niveau international ou garanties par des certifications. On voit ainsi que la RSE dispose d'un capital normatif déjà bien constitué, structuré et articulé autour de textes cadres complémentaires et interdépendants.

1.1.2 LES FONDEMENTS NORMATIFS ET INSTITUTIONNELS

Du point de vue normatif, nous assistons, depuis les années 1980 à l'émergence de règles, notamment par la mise au point de référentiels internationaux (GRI), des codes de conduite des entreprises (Global Compact) ou des certifications, normes ou labels (SA 8000 ...) jusqu'aux audits sociaux ou environnementaux. Nous pouvons déjà dénombrer un certain nombre de référentiels, en la matière qui permet, à différents niveaux d'évaluer la mise en œuvre de la RSE de manière concrète. L'un des premiers est le système de management environnemental et d'audit (EMAS) de l'Union européenne.

Il s'agit d'un règlement détaillant les procédures pour la participation volontaire des entreprises au système d'audit sur leur management environnemental et la mise à disposition au public des résultats. La norme Standard SA 8000 (Social Accountability Standard 8000), initiée par le Council on Economic Priorities, et gérée par Social Accountability International (SAI) concerne les conditions de travail, l'interdiction du travail des enfants ou du travail forcé. Il existe deux types d'engagements pour les entreprises: le certificat en cas de respect des normes pour la production et le statut membre si les critères sont également respectés pour les filières de fournisseurs et pour toutes les unités de production.

Carte1: Ufoisonnement de référentiels dans le monde



Source: Isabelle Blaes (2010), ISO 26000 Lignes directrices relatives à la responsabilité sociale, centre international de ressource et d'innovation pour le développement durable. <http://www.ciridd.org>

Comme nous l'avons vu plus haut, les précédents dispositifs, tels que réglementations, normes, codes de conduite ou labels, mis en place pour réguler la RSE ne concernaient que certains volets de la RSE (SA 8000 sur les conditions de travail, ISO 14001 sur l'environnement, etc.) ou présentaient une limite géographique puisqu'ils portaient souvent de l'initiative d'organismes nationaux. Nombre de ces instruments ont pour objet de réguler la communication autour de la RSE (reporting). D'après Helfrich, contrairement à ces précédentes mesures, ISO 26000 se positionne comme une initiative plus globale et internationale (Helfrich. Vincent, 2010, p.57), dont le but premier est de donner une définition internationalement reconnue de la responsabilité sociétale et des pratiques associées à ce concept.

2.LE CADRE PRATIQUE DE LA RECHERCHE

2.1 L'ÉTAT DE LA NORMALISATION EN ALGÉRIE

Avec la globalisation des marchés et l'accélération des changements technologiques, la normalisation et certification deviennent pour les acteurs économiques des outils de développement des échanges. Dans ce contexte, le rôle de l'institut algérien de normalisation (l'IANOR) est d'animer cette activité de normalisation et de répondre aux attentes des acteurs économiques et d'anticiper l'évolution de leurs besoins. La normalisation constitue un outil fondamental du développement économique et industriel. L'intérêt croissant accordé à l'activité de normalisation trouve son fondement dans le souci d'opérer cette rationalisation de l'économie. L'application de ces normes sous ces différentes figures (certification, la labellisation et le marquage) est très différente. La certification est appliquée pour les produits et services de large consommation, le marquage pour les produits présentant un danger de sécurité et de santé publique, la labellisation quant à elle, est appliquée pour les produits de terroir pour assurer leur particularité et spécificité.

Il existe en Algérie trois types de système de certification : le système de management de la qualité SMQ selon la norme ISO 9001 version 2000, le système SME du management de l'environnement ISO 14001 version 1996, le référentiel HACCP - analyse des risques et la maîtrise des points critiques, ISO 22000 relatif à la sécurité des produits alimentaires. Depuis le lancement en 2000 d'un programme d'accompagnement des entreprises pour les certifications ISO 9001, 14001 et 22000 on comptait, en 2013, 540 entreprises algériennes certifiées ISO 9001, 17 entreprises certifiées ISO 14001 et seulement 11 entreprises certifiées ISO 22000. La progression de ces chiffres depuis 2004 est résumée dans le tableau qui suit:

Tableau 1: Nombre d'entreprises certifiées ISO 9001, 14001, 22000 en Algérie

	2004	2007	2013
ISO 9001	126	171	540
ISO 14001	3	17	17
ISO 22000	/	1	11

Source: The ISO Survey of Certifications 2013

2.2 LA MISSION DE L'IANOR

Le système de normalisation en Algérie a été mis en place en 1998, avec la création de l'IANOR, placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'investissement et dans le cadre de la restructuration de l'INAPI (Institut Algérien de Normalisation et de Propriété Industrielle). L'IANOR a constitué une équipe pluridisciplinaire expérimentée autour de quatre grands métiers au service des entreprises et collectivités pour³ :

1. Elaborer les référentiels demandés par les acteurs économiques: L'IANOR aide les acteurs socio-économiques à élaborer les référentiels normatifs dont ils ont besoin pour leur développement stratégique et commercial, en leur facilitant l'accès au processus de normalisation, à l'information et en assurant des services d'accompagnement.

2. Aider les acteurs à appliquer les référentiels normatifs: A travers des prestations de formation, audit, conseil et accompagnement, l'IANOR aide les entreprises à intégrer, dans leur stratégie comme dans leur vie quotidienne, l'approche des référentiels et les démarches de progrès.

3. Proposer une offre de certification: Devant la prolifération de l'offre, la certification de produits devient de plus en plus un argument commercial et de marketing vis-à-vis de consommateurs de plus en plus informés. Le système national de normalisation est composé de plus de 7000 normes relevant de plusieurs domaines, tel que, la construction, la mécanique, la chimie, l'agroalimentaire, la santé, la sidérurgie, l'environnement...etc. C'est dans ce contexte, qu'en 2013, l'IANOR a introduit, en

termes de normalisation, 499 nouvelles normes, tandis que 57 autres sont en cours d'élaboration, alors qu'en termes de certification, l'institut a comptabilisé sept nouvelles demandes adressées par des entreprises. L'institut a procédé, également, à la réalisation de 16 audits et octroyé la marque TEDJ (marque de conformité aux normes algériennes) à six produits de différentes entreprises.

2.3 SITE WEB DE LA PLATEFORME RSE EN ALGÉRIE

Le site web consacré à la RSE Algérie a été inauguré le 18 mars 2014, ce projet a été initié par l'Institut Algérien de Gouvernance d'Entreprise (HAWKAMA EL DJAZAIR) et l'Observatoire Français de la RSE.

Ces associations ont présenté les missions et les potentialités de cette plateforme qui permet d'échanger des bonnes pratiques d'entreprises en intégrant une dimension sectorielle (banques, énergie, BTP, agroalimentaire...). Cette plateforme répond aux attentes des entreprises et principales organisations professionnelles algériennes telles que la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) ; Forum des Chefs d'entreprise (FCE) ; Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) ; Institut algérien de normalisation (IANOR)... qui désirent s'engager en matière de développement durable et de RSE (Djemaa Hassiba, Hind, HADJ SLIMANE-KHEROUA, 2015, p 89).

Ces acteurs utilisent le site afin de faire connaître et partager leur politique et leurs actions sur des thèmes tels que; le management et le recyclage des déchets, l'optimisation des ressources en eau et en énergie, la prévention des accidents du travail, la promotion d'une alimentation saine et équilibrée, l'insertion des handicapés, la valorisation des femmes aux postes de direction, le développement économique au plus près des besoins des populations locales.

Le site présente aussi, les réglementations et initiatives publiques en matière de RSE et de DD tandis que la page « mobilisation locale autour des référentiels internationaux » répertorie les initiatives privées comme le projet RS-MENA visant à encourager l'adoption et l'utilisation de la norme en Algérie. Enfin, la rubrique « réseaux et acteurs » recense, de façon non exhaustive, les acteurs porteurs d'expériences en matière de RSE que ce soit dans l'économie, l'environnement, la société, la santé, etc. le troisième niveau d'information du site propose un ensemble de « bonnes pratiques » soumises par les entreprises en Algérie.

La participation de chefs d'entreprises, d'organisations professionnelles, de représentants gouvernementaux, de réseaux associatifs et de grandes écoles au lancement de cette plateforme, affirme l'existence d'une dynamique de partenariat multi parties prenantes dont le but est de diriger l'économie algérienne vers l'innovation technologique, environnementale et sociétale. Donc la création de ce site va permettre de faire connaître les cadres normatifs internationaux et régionaux qui contribuent au développement de la RSE, les initiatives publiques et privées algériennes en matière de DD et vise enfin, à donner de la visibilité aux bonnes pratiques des entreprises.

3.1 L'ADOPTION DE LA NORME ISO 26000 DANS LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES

Au cours de la dernière décennie, la certification, sous la forme de la normalisation, est devenue une option stratégique très utilisée afin de répondre aux défis liés à la RSE. Le recours à l'ISO 26000 s'inscrit dans cette dynamique. Depuis novembre 2011, l'Algérie a officiellement adopté la norme ISO 26000 (un an après sa promulgation par l'ISO). Plusieurs entreprises publiques et privées sont engagées dans un programme-pilote de la R.S.E/Région MENA (2001/2014), à raison de quatre entreprises par année. L'une des premières entreprises, les Nouvelles Conserveries d'Algérie de ROUIBA (NCA) s'est volontairement engagée dans ce programme pilote pour l'implémentation de la norme sociale, dans le prolongement de ses précédentes certifications (système de management de la qualité ISO 9001 et de l'environnement ISO 14001 (Soufyane Frimousse et Yassine Foudad, 2014). Il est utile de savoir qu'en réalité, huit pays sont ciblés par cette initiative régionale, à savoir

l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, la Syrie, le Liban et l'Irak, dit programme RS-MENA (responsabilité sociétale pour région Moyen-Orient-Afrique du Nord).

Depuis le lancement du projet RS-MENA en Algérie en 2011, nous avons 22 entreprises qui se sont engagées dans ce processus. Deux en 2011, quatre en 2012 et huit pour l'année 2013, Pour l'année 2014, ce sont huit autres entreprises qui vont s'engager dans le processus (Mohamed Chaieb Aissaoui, 2012). Ces sociétés sont retenues à la suite d'un appel à candidature nationale pour lequel une quinzaine d'entreprises des deux secteurs avaient postulé. Le programme est piloté par l'organisation internationale de normalisation en collaboration avec l'Agence suédoise de développement international (SIDA). Pour plus de précision sur les critères de choix, il est important de souligner donc que la notoriété nationale et régionale dans le secteur d'activité mais aussi les relations avec le personnel et l'environnement sont les principaux critères d'éligibilité à ce programme. Ce programme a pour objectif de doter les entreprises qui en bénéficieront d'outils leur permettant d'améliorer leurs performances en matière de RSE.

Et lorsque ce programme est achevé, les entreprises bénéficiaires pourraient donc obtenir une certification de leurs comptes conformément aux exigences de la norme ISO 26000 qui est pour l'instant une norme d'application volontaire. Il est important de souligner que ce programme prévoit également la formation d'experts pour accompagner les entreprises pour améliorer leurs engagements par rapport à leurs responsabilités sociétales.

Le projet concerne l'assimilation, l'utilisation de l'ISO 26000 et la mise en œuvre de la RSE dans la région (MENA). Il couvre une série d'actions visant à créer une équipe d'experts nationaux et régionaux, qui pourront assister un certain nombre d'organisations pilotes volontaires à appliquer la norme dans les différents pays. L'objectif principal de projet est de renforcer les capacités d'actions dans chacun des pays sélectionnés, en s'appuyant sur l'organisme national de normalisation (ONN) en priorité. Il vise à construire des capacités locales spécifiques à la mise en œuvre de la norme pour permettre aux organisations d'en appliquer les principes au sein de leurs activités.

Dans chaque pays, un consortium d'experts nationaux de l'application de l'ISO 26000 est créé dans le cadre du projet, afin d'aider un ensemble d'organisations dans les pays partenaires de la région, à appliquer les principes de la responsabilité sociale dans leurs activités. Pour cela, les échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre les pays pilotes et les pays partenaires de la mise en œuvre de l'ISO 26000 ont été recommandés. Plusieurs actions telles que la formation de formateurs impliquant des professionnels industriels, des gouvernements, des organisations de consommateurs, sont réalisées.

Le projet met en place un mécanisme de coordination qui implique les ONN et les autres acteurs de chaque pays. La durée du projet est de 4 ans. Il est déployé en deux phases, la première mise en œuvre en 2011 et la seconde phase de 2011 à 2014 (Slimani, Hind, 2012, p.22). Le tableau qui suit a pour objet de lister les entreprises et organisations qui se sont engagées volontairement à adhérer aux recommandations fournies par la norme ISO 26000 dans le cadre du programme cité ci-dessus.

Tableau 2: Liste des entreprises pilote de programme RS-MENA

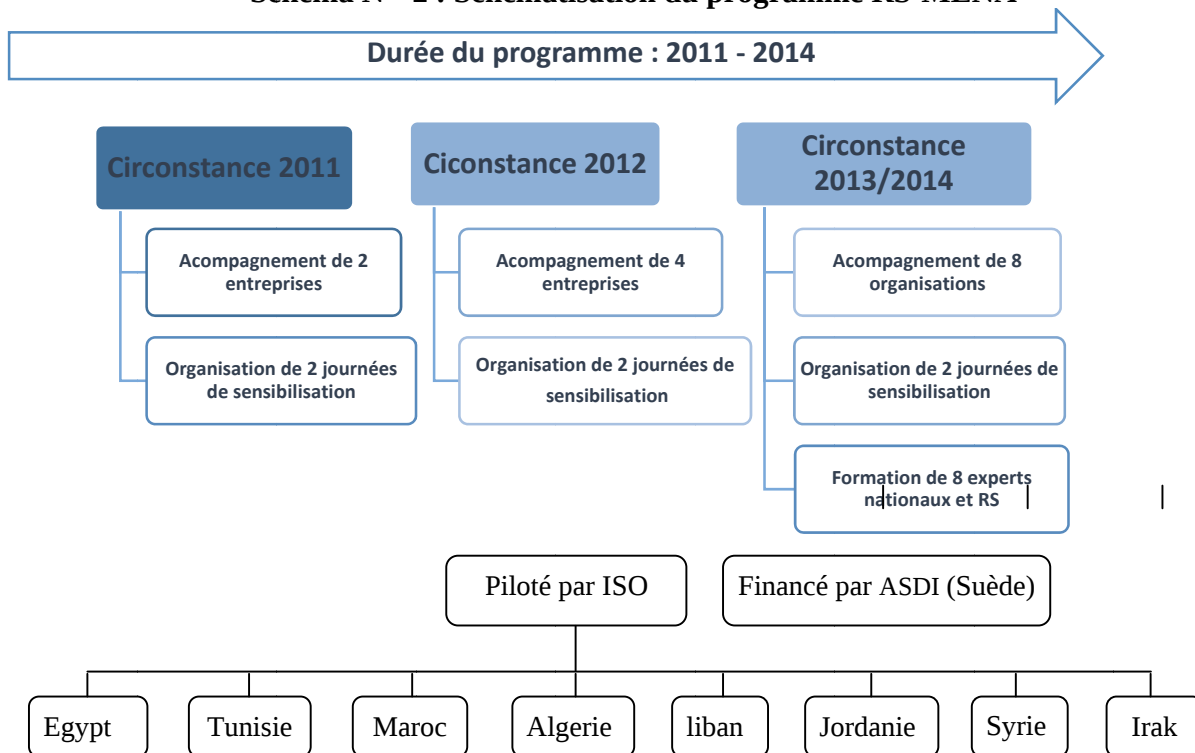
Date d'adoption	Entreprises	Secteur d'activité
2011	-L'entreprise privée NCA – ROUIBA -Le laboratoire public CETIM –Boumerdes	-Agro-alimentaire (jus de fruit) - Centre d'étude et de Services Technologiques de l'Industrie
2012	-L'entreprise publique ENAC – ALGER -L'entreprise privée CONDOR – BBA -L'entreprise privée SASACE.Bou-ismail -L'entreprise privée ETRHB- HADDAD -Algérie Télécom	-Industrie (Sonatrach) -Electronique et électroménager - Industrie (Sacs Enduits) -BTP - Service

2013	-L'entreprise publique Groupe SAIDAL -L'entreprise publique SEAAL -L'entreprise publique COSIDER ALREM -L'entreprise publique SOCOTHYD -L'entreprise publique CTPP – ALGER -L'université ENSM – ALGER -L'entreprise publique Hydro Aménagement – ROUIBA	-Industrie pharmaceutique -Distribution (eau, assainissement) - BTP -Industrie Parapharmaceutique - Contrôle technique des TP -Enseignement -Industrie, distribution, BTP
2014	-SARL MULTICATERING Algérie -AMIMER ENERGIE -ORIFLAME -NAFTAL/ branche carburant - Cevital SPA	Service (Restauration) -Industrie (centrale électrique.) -Distribution (produit cosmétique) -Distribution. -Agroalimentaire

Source: Comité de pilotage national /R.S." installé auprès de l'IANOR

Ce programme régional d'accompagnement, qui s'étale sur la période 2011-2014, est piloté par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en collaboration avec l'Agence suédoise de développement international. Au total, huit pays sont ciblés par cette initiative régionale, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie, le Liban et l'Irak (Bendaoud Djenidi 2013, p.22). Pour l'Algérie, une douzaine d'entreprises seront concernées par cette opération à raison de quatre par an. En dehors du coaching des organisations pour la mise en place de la norme ISO 26000, le programme en question vise la formation d'experts en RS ainsi que l'organisation de journées de sensibilisations sur le thème de la RSO. Pour le cas de l'Algérie le programme peut être schématisé dans la page qui suit.

Schéma N ° 2 : Schématisation du programme RS-MENA



Source : Présentation du projet RS-MENA fournie par l'IANOR.

3.1 LIMITES DE LA RSE EN ALGÉRIE

Il faut souligner que plusieurs limites font obstacle à un développement d'une démarche RSE en Algérie nous pouvons les citer dans les points suivants:

- Un retard de mise en place des indicateurs de l'économie de marché dû à la récente transition d'une économie administrée vers une économie de marché;
- Un niveau de syndicalisation faible dans les entreprises privées;
- Un manque d'intérêt de la part des organisations professionnelles;
- Les défaillances de la mise à niveau et de la certification;
- Les menaces du réseau informel et la contrefaçon;
- L'absence d'un encadrement réglementaire du reporting social et environnemental et d'un marché de consulting en la matière en Algérie;
- L'importance des coûts pour l'adoption de norme standard ou de certification;
- Une culture d'entreprise qui n'incite pas à consulter les parties prenantes de celle-ci;
- La négligence des droits des travailleurs et de la protection de l'environnement à cause des déséquilibres dans les mesures de gouvernance.

A cela, une étude menée par le Bureau international algérien de Travail a conclu que la structure économique de l'Algérie rend difficile le développement des mécanismes nécessaires pour une plus grande responsabilité sociale des entreprises. Il faudra des réformes économiques drastiques pour permettre aux entreprises de jouer un rôle plus important dans la société. A ce titre, il faut souligner que l'Algérie dispose d'un cadre institutionnel favorable à une démarche de RSE, et possède les moyens techniques et financiers nécessaires (Serrir Nassima, 2012, p.68).

4. CONCLUSION

L'encadrement normatif des pratiques de RSE est une formidable occasion de l'institutionnaliser au niveau international. De même que l'efficacité de la normalisation pour proposer des solutions standard aux pratiques de la RSE mise en avant par les uns, fait craindre les défenseurs des initiatives localisées et adaptables au cas par cas. C'est pourquoi, il est important de s'interroger sur la nature et la portée de l'impact de la normalisation sur la RSE. Les craintes ou les espoirs qui émergent autour de la normalisation de la RSE sont notamment liés au caractère conventionnel des normes et des labels qui est à l'origine de leur efficacité implicite. Pour saisir cela nous devons passer par les explications de la théorie des conventions. Cette dernière associe l'utilisation des conventions à un comportement rationnel de coordination. Elles sont des choix collectifs, des règles de comportement, des solutions standard à des problèmes collectifs.

En Algérie, les démarches en faveur de la RSE sont embryonnaires mais elles commencent à préoccuper le secteur privé et public. Ces dernières années, plusieurs entreprises algériennes, toutes tailles confondues, se sont engagées dans la refonte de leurs pratiques managériales. Dans ce sens, l'organisation des premières assises de la RSE par l'institut algérien de normalisation (IANOR) reflète la volonté du secteur privé et publique Algérien de satisfaire des engagements environnementaux et sociétaux vis-à-vis de ses parties prenantes.

L'avenir de la RSE en Algérie, dans un contexte de compétitivité et de concurrence marqué par des exigences de plus en plus draconiennes et des standards de plus en plus serrés est incertain. Dans ce contexte, les entreprises algériennes sont préoccupées par des problèmes vitaux tels que l'amélioration de leurs capacités managériales, la sauvegarde des emplois, la modernisation de leurs

outils de gestion et la rénovation de leurs outils de production et accordent une fonction partielle à la RSE. Il est vrai que des efforts sont en train de s'accomplir mais la rupture avec la culture et les réflexes acquis à l'époque de l'économie administrée sont encore omniprésents chez les gestionnaires de ces entreprises.

5. BIBLIOGRAPHIE

1-Blaes Isabelle (2010), ISO 26000 Lignes directrices relatives à la responsabilité sociale, centre international de ressource et d'innovation pour le développement durable.<http://www.ciridd.org>

2-Bendaoud Djenidi (2014), programme RS-MENA, Présentation du programme RS-MENA, IANOR comité membre pour l'Algérie de l'ISO, revue assurance, édité par le conseil nationale des assurances, p.22

3-Dimbi Ramonjy, François Petit, Philippe Schäfer (2013), Management stratégique de la RSE et norme ISO 26000 : le cas de Fleury Michon », Question(s) de management, p. 55-68.

4-Djemaa Hassiba, HADJ SLIMANE-KHEROUA hind (2015),Dossiers de Recherches en Economie et Gestion : Numéro N° 4, Vol 1 p. 89.

5-Émilie Ernst, Yolan Honoré-Rougé (2012), la responsabilité sociale des entreprises: une démarche déjà répondue, enquête de l'institut national de statistique et des étudeséconomiques N°1421, p.2

6-Floriane Bouyoud (2007), L'institutionnalisation de la responsabilité sociale de l'entreprise:Principes théoriques », transversalité de la responsabilité sociale de l'entreprise, communication au 5ème congrès de l'ADERSE, p.2

7-Hamidi Youcef, Khelfaoui Mounia (2012), La perception de la RSE chez les dirigeants d'entreprises (PME) algériennes : Quelle forme de RSE implicite ou explicite?, Colloque international sur le comportement des entreprises économiques face aux enjeux du développement durable et de l'équité sociale, p. 23

8-Helfrich. Vincent (2010), Peut-on normaliser efficacement la RSE et ses pratiques? Etude du cas de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale, in Revue de l'organisation responsable, n° 1, p. 57

9-Helfrich Vincent (2008), La régulation des pratiques de RSE par les normes: Le cas de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale, 5^{ème} Congrès de l'ADERSE Transversalité de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise: L'entreprise à l'aune de ses responsabilités vis-à-vis de l'homme, de l'environnement et du profit. p.2

10-Laure LAVORATA, Marc DUPUIS (2010), Distribution Internationale et Responsabilité sociale de l'entreprise: Proposition d'un cadre d'analyse,XIIIème Colloque Etienne THIL sur la distribution Université de la Rochelle, p. 5

11-Soufyane Frimousse et Yassine Foudad (2014), Perception de RSE, ISO 26 000, climat émotionnel et implication : le cas d'une PME algérienne.

12-Serrir Nassima (2012), la reponsanilité sociale des entreprises, mémoire de magistere, université d'Oran, p 68

6. Site internet

²[http:// www.rsealgerie.org/fr/presentation-6.html](http://www.rsealgerie.org/fr/presentation-6.html)

³<http://www.mdipi.gov.dz/?L-Institut-Algerien-de>

⁴http://www.ianor.dz/Site_IANOR/A_propos.php?id=2

⁵Mohamed Chaieb Aissaoui: certification à la norme ISO 26000. <https://www.agroligne.com/news-entreprises/18681-algerie-certification-a-la-norme-iso-26000-4-entreprises-algeriennes-retenues-en-2012.html>